

# Politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale

Principaux constats et recommandations  
issus de l'étude de 12 politiques

Document de synthèse



Décennie des  
Nations Unies pour  
**L'AGRICULTURE  
FAMILIALE**  
2019-2028

**Politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale**  
**Principaux constats et recommandations issus de l'étude de 12 politiques**  
**Document de synthèse**

**FRM, 2026**

**Coordination** : Forum Rural Mondial.

**Réalisation** : Jesús López, Miguel Rico et Eva Buades, Aliades, Coop. V.

**Mise en page** : LIMBIC.

La présente publication a été financée par l'Union européenne.  
Son contenu relève de la seule responsabilité du Forum Rural Mondial  
et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.



**Financé par  
l'Union européenne**

# L'agriculture familiale dans les politiques et programmes publics

L'agriculture familiale est une forme d'organisation de la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole, gérée et exploitée par une famille et reposant principalement sur le travail familial. En raison de son **caractère multifonctionnel**, ce secteur fait **l'objet de politiques publiques qui dépassent le strict cadre agricole**. Son renforcement nécessite des approches intégrées qui prennent en compte des dimensions telles que l'égalité de genre, l'inclusion des jeunes, le financement, la digitalisation, l'agroécologie et le développement territorial, entre autres

Le contexte mondial actuel pose des défis croissants et est en constante évolution. Les événements climatiques extrêmes, les tensions géopolitiques, l'affaiblissement du multilatéralisme et les profondes transformations écologiques ont un impact direct sur les systèmes agroalimentaires et les conditions de vie des populations rurales. Ce contexte renforce la nécessité de **progresser vers des politiques publiques agroalimentaires capables de s'adapter à ces évolutions : des politiques innovantes, construites à partir du dialogue entre de multiples agents et fondées sur une vision systémique des systèmes alimentaires**.

Dans ce cadre, le Forum Rural Mondial, avec l'appui technique d'Aliades, Coop. V., a mené une **analyse transversale de douze politiques publiques visant à promouvoir l'agriculture familiale** au Brésil, en Colombie, en République dominicaine, au Panama, au Mozambique, au Togo, en Éthiopie, en Ouganda, en Indonésie, au Népal, aux Fidji et aux Samoa. À partir de l'étude de différents programmes et instruments, l'analyse met en évidence des

tendances communes, des pratiques innovantes et des défis structurels qui influencent l'efficacité et la mise en œuvre de ces politiques. Les enseignements tirés visent à **contribuer à l'élaboration de futurs cadres normatifs et programmes de soutien à l'agriculture familiale et au développement rural durable**.

Ce document présente les principaux enseignements et recommandations issus de l'étude.



1. Accéder à l'étude complète d'Aliades, Coop. V et du Forum Rural Mondial via ce [lien](#). Disponible en espagnol, en anglais et en français.

# Principaux enseignements et messages clés

Dans les années à venir, l'agriculture familiale restera une priorité stratégique pour la sécurité alimentaire, la transition agroécologique et la résilience climatique des territoires. **Les politiques devront évoluer vers des dispositifs plus intégrés**, combinant des incitations productives avec des mesures d'adaptation au changement climatique, des assurances agricoles innovantes et des mécanismes numériques de traçabilité.

Dans différents pays, les politiques de soutien à l'agriculture familiale étudiées présentent une grande diversité d'approches, d'échelles et de défis. Des politiques nationales à couverture multiprovinciale, comme au Brésil et au Népal, aux initiatives pilotes ou ciblées sur des pôles, comme au Togo ou à Samoa, les gouvernements et les programmes cherchent à concilier inclusion, efficacité et durabilité. L'analyse confirme qu'il n'existe pas de modèle unique pertinent, mais **plutôt une combinaison d'instruments qui, une fois articulés, permettent d'obtenir des impacts plus durables.**

Un enseignement central est l'importance d'**articuler le financement, les services** (vulgarisation, innovation, organisation) **et les marchés.** Des expériences telles que le PRONAF au Brésil ou la Loi 2046 en Colombie montrent que lorsque le crédit accessible, l'assistance technique et l'accès aux marchés institutionnels fonctionnent de manière coordonnée, l'agriculture familiale peut réellement se développer. À l'inverse, lorsque l'un de ces piliers fait défaut — en particulier l'accès aux marchés — l'impact des politiques s'en trouve affaibli, même dans des contextes disposant de ressources et de volonté politique. Ce « moteur à trois

temps » apparaît de manière récurrente : des crédits et des subventions bien conçus, un accompagnement technique de proximité et une demande prévisible (achats publics ou accords avec des acheteurs) permettant de transformer la production en ventes stables.

Un autre enseignement majeur est l'importance de **concevoir des politiques avec une approche différenciée, tenant compte de la diversité des producteurs et productrices.** Les expériences les plus réussies opèrent une segmentation selon le genre, l'âge, le niveau de vulnérabilité ou le type de système de production, ce qui garantit une plus grande inclusion et un impact social plus équitable.

L'analyse comparative met également en évidence que la **prévisibilité financière et l'engagement politique** sont déterminants pour assurer la continuité des politiques. Des cas comme la Stratégie de développement agricole (ADS) au Népal ou le programme SUSTENTA au Mozambique rencontrent précisément des difficultés en raison d'une dépendance excessive à la coopération externe ou d'une fragmentation institutionnelle.

## DÉFI

**La consolidation des institutions locales et de la gouvernance multiniveau constitue un enjeu majeur pour l'avenir.** La décentralisation observée dans plusieurs pays a montré qu'elle constituait une opportunité, mais aussi un risque si elle n'est pas accompagnée de ressources et de capacités techniques suffisantes. À cet égard, les futurs cadres normatifs devront renforcer le rôle des gouvernements infranationaux et des organisations de la société civile dans la gestion des programmes, afin d'éviter la concentration des bénéfices.

Par ailleurs, les données montrent que des **systèmes robustes de suivi et d'évaluation (M&E)** favorisent l'apprentissage et la reproductibilité. Des projets pilotes dotés d'indicateurs clairs, comme ceux de Samoa ou d'Indonésie, ont permis de tirer des enseignements transférables à d'autres territoires et de justifier l'extension de la couverture. Un constat récurrent concernant le suivi et l'évaluation est

l'absence de systèmes permettant de mesurer de manière traçable « qui a reçu quoi, pour quoi et avec quels résultats » ; sans ces données, il est difficile de rendre des comptes ou de généraliser les initiatives efficaces. Renforcer des indicateurs communs, des rapports périodiques et des audits n'est pas un luxe : c'est ce qui rend les politiques apprenantes et ajustables.

## L'innovation comme facteur multiplicateur des politiques publiques

**L'innovation a un effet direct et multiplicateur sur l'impact des politiques et des plans publics, car elle introduit des outils et des approches qui renforcent l'efficacité, la durabilité et l'inclusion.**

L'un des enseignements fondamentaux porte sur les mécanismes innovants introduits par les différentes politiques. Les exemples analysés montrent que la mise en place de lignes de crédit différenciées, d'assurances climatiques, de services bancaires mobiles ou de fonds rotatifs permet d'atteindre des segments auparavant exclus, de réduire les inégalités et de renforcer la résilience économique. De même, l'intégration de technologies numériques, de systèmes

d'information, de mécanisation adaptée et de plateformes de suivi améliore la gestion publique, facilite la prise de décision fondée sur des données probantes et élargit l'accès des producteurs aux marchés et aux services. Par ailleurs, **l'innovation sociale** —telle que l'intégration transversale du genre, de la jeunesse et de la participation communautaire— **transforme la gouvernance rurale, renforce la légitimité des politiques et en favorise l'appropriation locale.**

En somme, **plus les mécanismes financiers, technologiques, institutionnels et sociaux sont innovants, plus les politiques sont en mesure de générer inclusion, stabilité et durabilité dans le développement rural.** Plusieurs enseignements clés se dégagent concernant l'introduction de l'innovation dans les politiques étudiées :



Les programmes et cadres normatifs analysés convergent dans la **reconnaissance de l'agriculture familiale, paysanne et communautaire comme un pilier stratégique** du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la durabilité environnementale.



Un **fort accent est mis sur l'innovation financière**, avec des crédits différenciés, des assurances agricoles, des microfinances digitales, des fonds rotatifs et des produits verts, qui élargissent l'accès des petits producteurs et productrices à des ressources auparavant inaccessibles. La nécessité d'innover dans le financement rural constitue un enseignement clé pour l'avenir ; l'interopérabilité des systèmes financiers, comme en Ouganda, offre une voie reproductible si elle s'accompagne de mesures de protection des utilisateurs et d'éducation financière.



L'**inclusion sociale apparaît comme un axe transversal**, avec des mesures spécifiques en faveur des femmes, des

jeunes, des peuples autochtones et des communautés vulnérables, favorisant l'équité dans l'accès à la terre, au crédit, à la formation et aux responsabilités.



Les politiques privilégient des **approches d'agriculture durable et climato-intelligente, intégrant des pratiques agroécologiques, la conservation des sols, l'agroforesterie et la résilience face au changement climatique.**



Les mécanismes de **gouvernance et de coordination interinstitutionnelle sont renforcés**, notamment à travers des plateformes multi-acteurs, des registres unifiés d'agriculteurs et agricultrices, ainsi que des cadres juridiques clairs améliorant la transparence et la coordination territoriale.



L'**innovation technologique** (plateformes numériques, systèmes d'information, drones, capteurs et applications mobiles) transforme les processus de vulgarisation, de commercialisation et de planification de la production.



Enfin, les **achats publics et les circuits courts de commercialisation** sont reconnus comme des outils efficaces pour garantir des revenus stables, dynamiser les économies locales et relier la production rurale aux marchés institutionnels.



# Les organisations de la société civile comme agents clés

**La participation des organisations de la société civile est déterminante dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.** Là où elles ont joué un rôle actif — par exemple dans les registres de producteurs et productrices, la gestion de fonds ou la validation de contrats agricoles — on observe des niveaux plus élevés d'appropriation locale et de légitimité institutionnelle.

L'analyse met en évidence le rôle fondamental joué par les organisations de la société civile, en particulier celles regroupant les agricultrices et agriculteurs familiaux, en tant qu'agents clés de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques. Leur contribution apporte une légitimité sociale, une connaissance fine des territoires et une capacité d'articulation avec les communautés rurales.



Leur participation a permis de **rendre visibles les besoins spécifiques de l'agriculture familiale**, notamment en matière d'accès au financement, aux marchés, à l'assistance technique et aux droits fonciers, contribuant ainsi à des politiques plus inclusives et mieux adaptées à la diversité des contextes.



Ces organisations **participent au renforcement de la gouvernance multi-acteurs** et à la consolidation d'espaces de dialogue, de suivi et d'évaluation des politiques, ce qui améliore la transparence et l'efficacité de leur mise en œuvre.



Les éléments probants montrent que leur implication a **favorisé l'inclusion des femmes, des jeunes et des**



**groupes historiquement marginalisés**, renforçant l'équité dans l'accès aux ressources et aux opportunités.

# Recommandations stratégiques

Ci-après sont présentées certaines des **principales recommandations stratégiques** issues de l'analyse des 12 politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale.

## Recommandations à l'intention des gouvernements et des responsables des politiques publiques

Les gouvernements doivent jouer un rôle actif dans la mise en place de cadres juridiques et financiers garantissant la continuité et la durabilité des politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale.

1

**Renforcer l'institutionnalisation et la prévisibilité financière** : consolider des fonds pluriannuels afin de réduire la dépendance à la coopération internationale et d'assurer la continuité des programmes clés. Des exemples comme le PRONAF au Brésil ou l'ADS au Népal montrent qu'une allocation stable des ressources est une condition essentielle pour obtenir un impact à long terme.

2

**Promouvoir une gouvernance multi-niveau et une décentralisation effective** : renforcer la capacité des gouvernements infranationaux à mettre en œuvre les programmes, selon des critères de transparence et de traçabilité financière. Cela suppose de consolider les registres des producteurs familiaux et les mécanismes locaux de redevabilité.

3

**Promouvoir des politiques différenciées et inclusives** : concevoir des instruments adaptés à différents profils (femmes, jeunes, communautés autochtones, territoires isolés). Les dispositifs ciblés en matière de crédit et d'achats publics ont démontré leur efficacité pour améliorer l'équité et élargir la base des bénéficiaires.

4

**Promouvoir l'articulation des instruments** : intégrer le crédit, l'assistance technique, les assurances et l'accès aux marchés institutionnels dans des dispositifs cohérents. Les éléments probants montrent que les politiques isolées produisent des résultats limités, tandis que la combinaison des instruments garantit une plus grande durabilité.

**5** **Consolider les systèmes de suivi et d'évaluation** : mettre en place des systèmes solides pour mesurer les résultats en matière de revenus, de productivité, d'inclusion et de résilience climatique. Les projets pilotes dotés d'indicateurs clairs, comme à Samoa et en Indonésie, facilitent l'apprentissage et la reproductibilité.

**6** Encourager la **participation active et effective de divers acteurs tels que les organisations de l'agriculture familiale**, à toutes les étapes du cycle des politiques publiques : conception, mise en œuvre, suivi et évaluation.

**7** **Mentionner clairement les agricultrices et agriculteurs familiaux comme public cible**. Il convient également que


la politique propose une définition de l'agriculture familiale et recense les agriculteurs familiaux dans les registres, ce qui permettra de mesurer plus précisément la portée des actions.


**8** **Renforcer les capacités techniques, financières et organisationnelles** des organisations de l'agriculture familiale, afin qu'elles puissent peser plus efficacement dans les processus de négociation et de prise de décision.

**9** **Institutionnaliser des mécanismes permanents de dialogue multi-acteurs** reconnaissant formellement le rôle des organisations de la société civile en tant que partenaires stratégiques de l'État et de la coopération internationale.

## Recommandations à l'intention des organisations de la société civile, en particulier celles de l'agriculture familiale

Les organisations de la société civile, en particulier celles liées à l'agriculture familiale, jouent un rôle central pour garantir la légitimité et la durabilité des politiques publiques en faveur de ce secteur. Leur rôle combine le **plaidoyer politique, l'observation sociale et l'innovation ancrée dans les territoires**.

 **Renforcer les capacités organisationnelles** : investir dans la formation en leadership, en gestion financière et en négociation collective afin de permettre aux coopératives et aux associations de s'affirmer comme des interlocuteurs solides face à l'État et au marché.

 **Participer activement à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques**, en tirant parti des espaces de concertation pour garantir qu'elles répondent aux besoins réels des territoires. Les éléments probants montrent que lorsque les OSC participent, la



légitimité et l'efficacité des politiques s'en trouvent renforcées.



**Diversification des marchés** : au-delà de l'accès aux achats publics, les agricultrices et agriculteurs familiaux doivent développer des liens avec des agroindustries responsables, des certifications de durabilité et des marchés de niche. Dans ce domaine, les OSC peuvent faciliter l'assistance technique et l'accès à l'information.



Promouvoir **l'innovation sociale et technologique**, notamment par l'utilisation d'outils numériques pour

améliorer la traçabilité des produits, l'accès au financement et la visibilité de la production locale. Les expériences menées en Ouganda en matière d'inclusion financière numérique illustrent le potentiel de ces solutions.



Adopter une **approche centrée sur les jeunes et les femmes rurales** : renforcer les programmes de mentorat, de formation et d'accès aux actifs productifs afin de permettre aux nouvelles générations et aux femmes rurales de jouer un rôle de premier plan dans la transformation productive.

# Recommandations à l'intention des agents de la coopération internationale

Les acteurs de la coopération internationale, tels que les organisations internationales, les banques de développement ou les plateformes régionales, jouent un rôle essentiel en tant que catalyseurs de ressources, de connaissances et de coordination entre pays. Afin que leur soutien ait un impact plus durable et transformateur, les recommandations suivantes sont formulées :



**Soutenir la durabilité financière des programmes et des politiques** : passer de projets à court terme à des financements pluriannuels et à des mécanismes de cofinancement avec les gouvernements nationaux, afin de garantir la continuité des programmes au-delà des cycles de coopération.



**Faciliter l'apprentissage régional** : systématiser et diffuser les expériences réussies et les échecs, en créant des répertoires ouverts de politiques et

de résultats. Les échanges Sud-Sud ont démontré leur grande utilité pour adapter les innovations.



**Promouvoir l'innovation et la digitalisation** : financer et accompagner des initiatives intégrant des assurances indexées sur le climat, des plateformes de traçabilité numérique et des systèmes d'information sur les marchés, contribuant ainsi à réduire les risques et à améliorer la transparence.



**Renforcer un programme mondial de plaidoyer** : aligner les actions de soutien sur des cadres internationaux tels que la Décennie de l'agriculture familiale et les Objectifs de développement durable (ODD), en renforçant la voix de l'agriculture familiale dans les instances multilatérales.



**Promouvoir la résilience climatique et transition agroécologique** : prioriser des programmes visant à renforcer l'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles et la production agroécologique, avec un accent particulier sur les territoires les plus vulnérables..



Décennie des  
Nations Unies pour  
**L'AGRICULTURE  
FAMILIALE**  
2019-2028